



CGG

Société anonyme au capital de 17 706 519 €
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine – 75015 Paris
969 202 241 R.C.S. Paris

Communiqué relatif à la rémunération des mandataires sociaux de la société CGG

Paris, le 21 avril 2017, 14h30.

Le Conseil d'administration de la société réuni le 6 avril 2017 s'est prononcé sur différents éléments de rémunération du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général. Ces éléments, publiés en application du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, ont été déterminés comme suit par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination et de rémunération :

I. Président du Conseil d'administration

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2017

Au titre de l'exercice 2017, Monsieur Remi Dorval percevra une rémunération fixe de 115 000 € pour son mandat de Président du Conseil d'administration, dont sera déduit le coût réel supporté par l'entreprise pour son véhicule de fonction. Le montant de son avantage en nature afférent à son véhicule de fonction actuel s'élève à 3 360 €.

A cette somme s'ajoutera un montant fixe de jetons de présence s'élevant à 57 200 €, sous réserve de l'approbation de l'enveloppe de jetons de présence par la assemblée générale annuelle 2017.

II. Directeur Général

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2017

Au titre de l'exercice 2017, Monsieur Jean-Georges Malcor percevra une rémunération fixe de 630 000 € à laquelle s'ajoutera un montant de 11 880 € d'avantage en nature (voiture de fonction). Ces montants sont inchangés par rapport à 2016.

Rémunération variable au titre de l'exercice 2017

Sa rémunération variable, pour l'exercice 2017, sera déterminée par le Conseil, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération au premier trimestre 2018, sur la base des comptes arrêtés de l'exercice 2017. Cette partie variable est soumise à la réalisation d'objectifs individuels basés sur des critères qualitatifs, représentant un tiers de la rémunération variable, et d'objectifs financiers basés sur des critères quantifiables, représentant deux tiers de la rémunération variable. Son montant cible est de 100% de sa rémunération fixe.

Contact CGG : Secrétariat Général,
Tour Maine Montparnasse,
33 avenue du Maine - 75 015 Paris